

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 27 JUIN 2016 à 18 HEURES 30**

Le mardi deux mille seize le LUNDI 27 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

**Présents :** ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, COURBET Pierre, CROSET Bertrand, PRUNARETTY Anouk, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, TESTON Martine

**Procurations** JACQUEMUS Jacqueline à ROUET Frédéric, MACHUROT Suzy à SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, MARCELLIN Maguy à COURBET Pierre, MEJIAS Marie-Claire à PRUNARETTY Anouk, CAYOL Marc à TORELLI Jean-Marie

**Absent :** BERARD Claude, JEAN Marylène

**Secrétaire :** PRUNARETTY Anouk

**N° 1 ó Modification du tableau des effectifs**

Un agent a réussi le concours d'Adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe. Pour le nommer, un poste doit être créé. Suppression d'un poste d'adjoint technique 2eme classe.

Voté à la majorité des membres présents et représentés 11 Pour 2 Abstentions,

**N° 2 ó Modification du tableau des effectifs**

Un agent a reçu un avis favorable de la CAP pour passer Adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à la promotion interne. Pour le nommer, un poste doit être créé. Suppression d'un poste d'adjoint technique 2eme classe.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 3 ó Fixation des tarifs d'occupation du domaine public**

Marchands occasionnels (camion outillage) : 18p, marché hebdomadaire : 2p, cirque ou guignol : 20p, emplacement forain -200 m2 : 18p/j, emplacement forain +200 m2 : 33p/j

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 4 ó Convention de mise à disposition de la buvette de la piscine à l'association Bibliothèque Populaire.**

La Commune met la buvette de la piscine à disposition de l'Association Bibliothèque Populaire afin qu'elle puisse financer les différentes manifestations organisées à la Médiathèque.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 5 ó Rénovation de la Salle Polyvalente : demande de subvention au titre de la DETR 2016**

Demande de subvention d'un montant de 102 000 euros auprès de la Préfecture, répartie sur 3 années pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 27 Juin 2016

Le Maire,

Frédéric ROUET